

STATISTIQUE GÉNÉRALE—fin.

- 13) *Bulletin quotidien*.—Rapport miméographié résumant les principaux items sous forme de communiqué à la presse et donnant une liste des rapports publiés de jour en jour par le Bureau Fédéral de la Statistique, *prix \$1.50 par année*.
- 14) *Bulletin hebdomadaire*.—Rapport miméographié résumant les statistiques de quelque importance sous forme de communiqué à la presse et donnant la liste des rapports publiés chaque semaine par le Bureau Fédéral de la Statistique, *prix \$1 par année*.
- 15) *Un fait par jour sur la Canada*.—Compilation mensuelle de faits quotidiens, particulièrement utiles au travail scolaire, *prix 25 cents par année*.

NOTA.—Le service complet de toutes les publications du Bureau (à l'exception des bulletins de presse) s'obtient sur versement d'un taux spécial de \$20 par année.

Section 2.—Lois appliquées par les ministères fédéraux.

Principales lois du Parlement appliquées par les ministères du gouvernement fédéral du Canada, telles qu'elles sont compilées d'après les renseignements fournis par les divers ministères.

(Les chiffres entre parenthèses, sauf indication contraire, indiquent le chapitre des Statuts Révisés du Canada, 1927—S.R.C., 1927.)

NOTA.—On peut se procurer des copies de ces lois en s'adressant à l'Imprimeur du Roi, à un prix variant de 10 cents à \$1, selon le nombre de pages.

Agriculture.—Ministère de l'Agriculture (4); Fermes et stations expérimentales (61); Industrie laitière (45); Installations frigorifiques (25); Semences (185); Aliments du bétail (67); Généalogie des animaux de ferme (121); Animaux de ferme et leurs produits (120); Epizooties (6); Viandes et conserves alimentaires (77); Insectes et fléaux destructeurs (47); Engrais chimiques (69); Plantes-racines (181); Section 235, Code criminel (paris de courses) (36); Inspection et vente (100); Industrie du sucre d'érable (1930, c. 30); Parasites de l'agriculture (5); Organisation du marché des produits naturels (1934, c. 57; 1935, c. 64); Inspection du foin et de la paille (1932-33, c. 26); Réhabilitation des fermes des Prairies (1935, c. 23); Fruits, légumes et miel (1935, c. 62).

Auditeur général.—Loi du Revenu consolidé et de la vérification (1931, c. 27).

Commission du service civil.—Loi sur le service civil (22) telle qu'amendée en 1932, c. 40.

Affaires Extérieures.—Le rôle et les attributions de ce département sont définies par la loi du Ministère des Affaires Extérieures (65).

Finances.—Appropriations: Banques (1934, c. 24); Banque du Canada (1934, c. 43 et 1936, c. 22); Banqueroute (11) et (1931, cc. 17 et 18, et 1932, c. 39); Lettres de change (16) et (1934, c. 17); Commission de vérification des comptes (10); Prêt aux fermiers canadiens (66) et (1934, c. 46 et 1935, c. 16); Prêt aux pêcheurs canadiens (1935, c. 52); Remboursement du Canadien National (1935, c. 3); Financement et garantie du Canadien National (1937, c. 6); Pensions de retraite du Service Civil (24); Revenu consolidé et vérification des comptes (1931, c. 27); Circulation monétaire (40); Ministère des Finances et Bureau du Trésor (71) et (1931, c. 48); Fonds de change (1935, c. 60); Loi d'arrangement entre les fermiers et leurs créanciers (1934, c. 53 et 1935, cc. 20 et 61); Commission du district fédéral (1927, c. 55; 1928, c. 26); Loi des logements (1935, c. 58); Garantie des prêts pour l'amélioration du logement (1937, c. 11); Intérêt (102); Pensions de vieillesse (156) (1931, c. 42; 1937, c. 13); Caisse de petite épargne (13); Subsidés provinciaux (192); Caisses populaires du Québec (14) (1934, c. 39); Revenu spécial de guerre (179) (1928, c. 50; 1934, c. 42)—(en partie); Exportation d'or (1932, c. 33; 1935, c. 21); Commission du tarif (1931, c. 55); Loi des liquidations (213). Non régulièrement administrés par le ministère mais sous la juridiction du ministre des Finances: Déshérences (58); Prêteurs d'argent (135); Prêteurs sur nantissement (152); Garanties satisfaites (184).

Pêcheries.—Pêcheries (1932, c. 42; 1934, c. 6; 1935, c. 5); Inspection du poisson (72); Viandes et conserves alimentaires (77) (1934, c. 38; 1935, c. 31, autant qu'appliquée au poisson et aux coquillages); Pêcheries de haute mer (74); Pêche du flétan dans le Pacifique nord (Convention) (1937, c. 36); Pêche pélagique du phoque (153); Protection des douanes et des pêcheries (43) autant qu'appliquée aux pêcheries; Protection des eaux navigables (140, en partie); Loi concernant la convention des pêcheries du saumon sockeye (1930, c. 10); La loi du Conseil de recherches sur les pêcheries (1937, c. 31) est aussi administrée par le ministre des Pêcheries.

Assurance.—Département de l'Assurance (1932, c. 45); Compagnies d'assurance canadiennes et britanniques (1932, c. 46; 1932-33, c. 32; 1934, c. 27, 45; 1936, c. 18; 1937, c. 5); Compagnies d'assurance étrangères (1932, c. 47; 1934, c. 36); Compagnies de prêt (28) (1934, c. 56); Compagnies de fiducie (29) (1931, c. 57); Assurance du Service Civil (23).